

Je soussignée, Florence Lecompte, originaire du Locle,  
née le 29 janvier 1940, prends les dispositions testamentaires  
suivantes :

1. Ce testament remplace tous les testaments précédents.
2. J'institue comme héritiers mes enfants Jean, né le  
15 août 1967 et Anne née le 15 juillet 1969.
3. Je lègue à l'Eglise réformée évangélique du canton  
de Neuchâtel, Faubourg de l'Hôpital 24, 2001 Neuchâtel,  
la somme de CHF 50'000.- (francs cinquante mille).

Le Locle, le 2 novembre 2015

Florence Lecompte